

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

SCÉNARIOS PROSPECTIFS

DÉVELOPPEMENTS ET LIGNES DE DÉFENSE
HORIZON 2040

POUR LA FÉDÉRATION :



Publié le 12 juin 2025

Personne de contact : David BREDART (david.bredart@caips.be)

Table des matières

Table des matières	1
LA MÉTHODE PROSPECTIVE	2
L'HISTOIRE ET LA MÉTHODOLOGIE DU PROJET	3
SCÉNARIO 1 : Le règne de l'état social actif	6
MODÈLE DE L'ÉTAT	6
MARCHÉ DU TRAVAIL	6
SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE	7
PAYSAGE DE LA FORMATION ET DE L'ISP	8
ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX	9
SCÉNARIO 2 : Un virage conservateur « new wave »	10
MODÈLE DE L'ÉTAT	10
MARCHÉ DU TRAVAIL	11
SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE	12
PAYSAGE DE LA FORMATION ET L'ISP	12
ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX	13
SCÉNARIO 3 : Un redesign social-écologique	15
MODÈLE DE L'ÉTAT	15
MARCHÉ DU TRAVAIL	15
SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE	17
PAYSAGE DE LA FORMATION ET DE L'ISP	18
ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX	19
ANNEXE	20
UNE VUE INCARNÉE DES SCÉNARIOS MADE IN CHAT GPT	20
STORY TELLING : scénario 1	20
STORY TELLING : scénario 2	22
STORY TELLING : scénario 3	24

Voir un autre travail de scénarisation : [Sonecom - IDD - CRIS-ULg pour IWEPS \(2018\) Etude prospective : Pauvreté, précarité et exclusion socio-économique en Wallonie : quels futurs possibles ?](#)

LA MÉTHODE PROSPECTIVE

La finalité de la démarche est d'**éclairer l'action présente** à la lumière de futurs possibles sachant, par définition, qu'il n'existe pas de données d'un futur qui n'est pas encore advenu. La réflexion s'inscrit dans la dynamique d'évolution des phénomènes (évolutions passées et situation présente) et de la compréhension que l'on en a à un moment donné (croisement de points de vue, doute, certitude). Là où la prédiction échoue, l'approche prospective prend tout son sens. Elle reconnaît l'incertitude qui entoure certains phénomènes complexes.

L'**horizon temporel** défini dépend bien sûr de l'objet étudié. Par exemple, le rythme d'évolution de l'intelligence artificielle n'est pas le même que celui d'une forêt...

L'horizon doit surtout permettre de se libérer des contingences présentes pour sortir du « business as usual » et susciter la créativité. C'est bien dans sa capacité à imaginer différents scénarios, sur base de multiples points de vue et d'analyses, que se trouve toute la puissance de la prospective. S'il peut nous être impossible de prédire, cela n'est pas pour autant qu'il nous faut attendre et subir. S'il nous faut accepter que les futurs conceptualisés par la prospective n'adviennent jamais, ils n'en ont pas moins d'utilité au présent. En effet, explorer des situations souhaitables, s'en figurer des répulsives, penser des agencements inédits..., nous permet d'explorer les chemins qui y mènent ou, au contraire, qui les contournent.



La seule chose qui existe est le présent. Ainsi, la prospective ne cherche pas à enfermer l'avenir dans une histoire connue d'avance et aux contours figés mais plutôt à **ouvrir le champ des possibles** en identifiant des points d'inflexion. Autrement dit, des futurs plausibles coexistent. Il s'agit dès lors de discerner les éléments qui entrent sensiblement en jeu et ainsi, de repérer les croisements qui nous mèneront vers une trajectoire ou une autre.

Envisager une multiplicité d'états futurs renforce nos marges d'adaptabilité. Disposer de vues prospectives équivaut à se doter d'un guide pour l'action.

C'est alors en observant chemin faisant les évolutions conjoncturelles que nous comprenons mieux notre situation à un moment donné, que nous sommes capables de débusquer les conséquences d'un choix stratégique et de saisir l'horizon vers lequel il nous engage.



Nous nous donnons l'assurance de veiller à la **justesse de notre cap** et donc, lorsque cela s'avère nécessaire, la possibilité de le modifier avant qu'il ne soit irréversible. Réaliser des projections nous aide à identifier rapidement une tendance qui se dessinerait même discrètement, à reconnaître les signes avant-coureurs. Cela nous permet également de réagir avec inventivité lorsque les options apparaissent fort restreintes lors de changements plus abruptes. Il est ici question de nous montrer aptes à nous adapter à un environnement qui change mais aussi, à infléchir les desseins d'une société toujours en devenir, pour créer les conditions que nous jugeons favorables à l'avenir.

Voir à ce sujet, comme ressource méthodologique : Construire les futurs : contributions épistémologiques et méthodologiques à la démarche prospective (2014), Ed. Guyot J-L & Brunet S, Presses Universitaires de Namur.

L'HISTOIRE ET LA MÉTHODOLOGIE DU PROJET

L'année 2023 a été celle de la rédaction du [mémoire](#) de la fédération dans un contexte préélectoral. Celui-ci reprend les lignes de défense politique de CAIPS élaborées avec ses membres et en concertation partenariale. De plus, une mise au vert a rassemblé l'Organe d'Administration ainsi que les conseillers et la direction de la fédération. Celle-ci s'est tenue en date du 4 juillet 2023 pour dresser un premier constat des évolutions et du paysage de l'insertion sociale et professionnelle. Les travaux se sont poursuivis lors des États Généraux de la fédération du 20 octobre 2023.

La fédération CAIPS avait également la volonté de se munir d'un **plan stratégique pluriannuel**, en continuité des élections de juin 2024, à présenter en Assemblée Générale Ordinaire 2025. En effet, il semblait plus pertinent d'avoir une vue clarifiée sur les orientations des politiques régionales données par la nouvelle législature avant de se lancer dans son élaboration. Il apparaissait également judicieux d'inscrire la réflexion dans une vision à moyen et long terme.

Le choix de réaliser une **analyse prospective** dans le courant de l'année 2024 est donc venu en continuité directe de cette volonté d'asoir une stratégie sectorielle menée par la fédération. Un membre de l'équipe de CAIPS s'est formé à la méthodologie en réalisant le Certificat Interuniversitaire en Analyse Prospective (assuré par l'UCLouvain et l'ULiège, en partenariat avec le Cnam Paris et l'IWEPS). Un second membre de l'équipe avait déjà une expertise du sujet acquise lors d'une expérience professionnelle précédente.

Une fois la montée en compétences de l'équipe consolidée, le travail prospectif s'est effectué en **plusieurs étapes** :

- Revue de la littérature et travaux préparatoires
- Choix de l'horizon temporel fixé à 2040
- Réalisation de deux ateliers avec un panel varié de participants
- Scénarisation

La revue de la littérature nous a permis d'objectiver certains phénomènes en cours et identifiés notamment lors de la mise en vert mentionnée ci-avant. L'horizon temporel a été préalablement fixé à 2050.

Le résultat des élections de juin 2024 a donné une tournure d'autant plus stratégique à la démarche que la Déclaration de Politique Régionale comportait des risques sérieux pour le secteur de l'insertion.

Dès lors, sur demande de l'Organe d'Administration de CAIPS, l'horizon a été ramené à 2040 avec l'intention d'être d'autant plus actionnable. La question prospective était la suivante :

Quels sont les futurs de l'insertion sociale et professionnelle à l'horizon 2040 ?

Les ateliers ont structuré la démarche prospective. Le premier s'est déroulé le 23 août 2024 et le second le 6 septembre 2024. Ceux-ci ont réuni **11 participants** et ont été animés par deux membres de l'équipe de CAIPS. Il est important de noter que les participants ne se présentaient pas avec un mandat de représentation institutionnel ; condition nécessaire à la liberté de parole attendue dans un tel exercice. Ont contribué : des membres de CAIPS qui déploient des activités inscrites dans différents agréments ainsi que des professionnels d'autres institutions dont les profils sont variés, venant du CIRIEC, de la FDSS, de la FGTB, du Forem, de l'IWEPS et d'un parti politique (PS).

Le **premier atelier** a eu pour objectif de dresser le miroir rétrospectif (les évolutions des 15-20 dernières années) jusqu'à la situation présente et d'identifier des images du futur. L'animation a été structurée autour de l'énonciation de « possibles » entendus comme des images du futur synthétisées en quelques phrases.



61 possibles ont été énoncés et catégorisés en 6 thèmes : (1) Le contexte politique global ; (2) Le contexte économique et de l'emploi ; (3) Les finances publiques et la protection sociale ; (4) La gestion publique et le partenariat avec le non-marchand et l'économie sociale ; (5) La formation/accompagnement et le paysage institutionnel ; (6) La citoyenneté et l'accès aux droits fondamentaux.

Un document de synthèse a été renvoyé aux participants et amendé en début de session lors du **second atelier**. Un score a alors été attribué à chaque possible en fonction, d'une part, de son degré d'impact sur le secteur de l'insertion sociale et professionnelle et ses publics et, d'autre part, de sa vraisemblance (autrement dit, la probabilité estimée de son occurrence). Enfin, nous avons identifié des variables structurantes et les avons croisées selon la méthode de la logique-intuitive pour arrêter une ébauche de scénarios.



Les **scénarios** ont fait l'objet, lors de leur rédaction, d'un aller-retour avec plusieurs des participants aux ateliers. Les scénarios sont succincts et ont pour objectif de susciter la discussion et la projection de configurations originales du secteur de l'insertion sociale et professionnelle, qu'elles soient souhaitables ou non, qu'elles soient attendues, plausibles ou redoutées. L'intention n'est pas de donner une tonalité normative de prime abord qui nous semble plutôt relever de la planification stratégique.

L'exercice présent comporte des **limites** et des angles morts. Des sujets clés tels que l'environnement, la petite enfance, l'enseignement, l'habitat, l'alimentation, le culturel... n'apparaissent qu'en filigrane et n'ont pas fait l'objet d'une attention systématique. De plus, certains contenus ne sont pas déclinés de façon parallèle, et en miroir, dans chaque scénario.

Notons que certains **phénomènes surplombants** sont suffisamment engagés et s'inscrivent dans des temporalités longues. Nous les considérons donc comme transversaux à l'ensemble des scénarios à l'horizon 2040. Les scénarios mettent dès lors davantage en évidence la manière dont ces phénomènes pourraient être problématisés à l'avenir et le type de réponses qui pourraient être données ; selon différentes déclinaisons tendancielle ou au contraire, plus ou moins disruptives.

Nous considérons ainsi pour l'ensemble des scénarios que : La digitalisation est omniprésente. La succession de crises sanitaires, sécuritaires, migratoires, climatiques et économiques déstabilise le modèle de la démocratie libérale. La qualité de vie de la population wallonne se dégrade, comme ailleurs, du fait de la multiplicité des crises. Les franges les plus précaires disposent de peu de moyens pour se protéger/prémunir des aléas qui en découlent. La population vieillit. Le mécanisme de financement de la sécurité sociale principalement fondé sur le travail ne tient plus.

SCÉNARIO 1 : Le règne de l'état social actif

MODÈLE DE L'ÉTAT

Les États ont en grande partie perdu leur pouvoir de décision. Ces derniers exercent les directives de l'Union Européenne définies sous la pression de grandes multinationales telles que les GAFAM.

En Belgique, la septième réforme de l'État a eu lieu. Le pays se compose désormais de quatre entités fédérées. La démocratie libérale représentative s'essouffle. Le taux d'abstention aux dernières élections a atteint les sommets.

La confiance envers les partis et les élus est au plancher.

Le règne de l'efficacité dans l'utilisation des financements publics a entraîné des coupes drastiques dans les budgets. Toujours plus d'attributions publiques sont déléguées au secteur marchand.

L'IA contribue à l'évaluation systématique des politiques publiques sur la base des indicateurs de performance et de l'examen des dépenses des 20 dernières années.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Un marché ouvert encourage la concurrence et le développement de nouvelles technologies. La valeur entrepreneuriale est considérée comme le moteur de la réussite individuelle.

La dualisation du marché du travail est à son paroxysme.

D'une part, les personnes suffisamment qualifiées, en quête de sens et de qualité de vie avec une volonté de se consacrer davantage à la famille et aux loisirs, se voient ordinairement accorder des avantages tels que la réduction du temps de travail. Ceci survient dans un contexte où le maintien à l'emploi et le bien-être au travail sont devenus des enjeux incontournables pour contrer l'absentéisme dû aux maladies de longue durée et les difficultés de recrutement dans de multiples secteurs.

D'autre part, de nombreux travailleurs peu qualifiés cumulent en mode « débrouille » plusieurs emplois via un système de flexi-job étendu. Les politiques de relance de la compétitivité des entreprises se sont accompagnées d'un assouplissement de la réglementation sur la durée du travail et sur le temps de repos, sur les horaires atypiques ou encore, sur les barèmes de salaires minimums. En parallèle, l'ubérisation (mise en relation directe des clients et des prestataires via des plateformes numériques) prend communément la forme d'un salariat déguisé.

En outre, les travailleurs, et particulièrement ceux qui sont les moins qualifiés, se retrouvent en concurrence directe avec la main d'œuvre étrangère en détachement présente sur le territoire et avec les préposés des jobs « complément pension » qui ont pris beaucoup d'ampleur dans la société.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE

Les fonctions et services de la protection sociale ont été largement privatisés lors d'un basculement vers le système assurantiel. L'assurabilité et le calcul des primes sont une actualité brûlante !

C'est désormais amplement de la responsabilité de l'individu de souscrire à une assurance complémentaire pour sa pension et ses soins de santé, pour prévenir une éventuelle perte de revenu professionnel...

L'aide sociale publique subsiste dans un cadre en grande partie automatisé et fortement contrôlé. Les allocations de chômage sont limitées à 6 mois avec une dégressivité rapide à partir de 2 mois. Le RIS est plafonné largement sous le seuil de pauvreté. L'accentuation du différentiel entre le revenu salarial et l'aide sociale intervient comme une politique centrale d'activation. En outre, le maintien des droits est conditionné à la preuve d'une progression objectivée du parcours d'insertion de la personne.

Concernant l'incapacité de travail, lorsque celle-ci dépasse 2 mois, automatiquement, une évaluation des capacités physiques et psychiques de la personne appelées - « capacités restantes » - est réalisée de façon à enclencher le Trajet Retour Au Travail.



Enfin, l'âge de la pension est stabilisé à 68 ans. Depuis la réforme du régime unique des pensions, tout citoyen arrivé à cet âge reçoit un montant égal et de façon inconditionnelle pour le restant de sa vie. Le montant de la pension ne garantit cependant pas à lui seul un niveau de vie tenable. Le système assurantiel et d'épargne-pension ou encore, les jobs « complément pension » sont alors des options nécessaires pour les personnes qui sont en mesure d'y avoir recours.

PAYSAGE DE LA FORMATION ET DE L'ISP

L'écosystème wallon est fortement réduit. Les politiques d'enseignement et de formation sont croisées pour assurer plus de continuité avec le marché du travail. Le partenariat entre les opérateurs publics et le monde de l'entreprise est la norme. Une structure publique unique coordonne et contrôle les parcours d'Insertion Professionnelle. Elle a la responsabilité d'activer les chômeurs en les dirigeant vers des stages en entreprises ou la formation en alternance. Le placement est confié aux mains des agences intérim.

Les organismes certifiants fonctionnent sur la base de conventions avec les entreprises qui cadrent les orientations des formations en fonction de leurs besoins.

Les agréments de l'Insertion Sociale et Professionnelle ont été refondés. Par exemple, au niveau des CISP, les filières professionnalisantes ont été absorbées lors du regroupement entre le Forem Formation, l'IFAPME et l'Enseignement de Promotion. Les filières d'orientation et de base sont désormais rattachées à l'Action Sociale.

Les opérateurs « non-qualifiants » du non-marchand ont fusionné et se sont fait agréer en tant que Service Accompagnement Santé Insertion (SASI).

Des dispositions transitoires ont permis un minimum de souplesse dans ces reconfigurations subies par les opérateurs. Les SASI, nouveaux dispositifs intégrés et multidisciplinaires, interviennent dans la mise en œuvre des politiques de retour au travail des personnes en incapacité ainsi que dans le cadre des politiques de maintien à l'emploi et à la formation.

Les Entreprises de Travail Adapté sont soutenues et les publics cibles ont été élargis au-delà des personnes en situation de handicap lors de l'absorption des Entreprises d'Insertion au dispositif. Pour le public, une demande peut être introduite sur base d'une évaluation des capacités physiques et psychiques restantes pour bénéficier d'un parcours d'insertion.

Un appel à projets quinquennal à destination des secteurs privés marchands et non-marchands complète ces dispositifs. Les dossiers sont déposés en fonction de l'identification d'un besoin défini par l'opérateur. Des indicateurs de retombée de l'action conditionnent le financement. Les projets impliquent le plus souvent plusieurs opérateurs.

L'action des CPAS a été recentrée sur les missions obligatoires. Les services tels que les taxis sociaux, l'insertion sociale... sont réalisés, lorsqu'ils le sont, par des structures bénévoles.

De nombreux projets sont uniquement portés par des fondations philanthropiques et du mécénat.

Pour le non-marchand, se faire connaître et reconnaître, sont les maîtres mots pour obtenir des fonds !

ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX

Dans une société hyper digitalisée, la simplification administrative est devenue la règle et l'automatisation des aides publiques est d'actualité. Le système est opérant tant que les données dont dispose l'administration sont à jour et complètes. Lorsqu'un changement est de mise, certains droits doivent être activés via une plateforme en ligne par le bénéficiaire lui-même, ce qui contribue à un phénomène de non-recours (entre autres par méconnaissance de ses droits). Parallèlement, l'État fournit des alternatives au numérique via des guichets uniques répartis à l'échelle des communes.

La couverture des aides publiques a été réduite de telle manière que la société n'assume plus seule la fonction d'un accès aux droits fondamentaux vis-à-vis des citoyens et que ces derniers doivent nécessairement recourir à des systèmes complémentaires marchands.

Pour celles et ceux qui n'y ont pas accès, l'entraide s'organise au quotidien à travers des micro-solidarités intrafamiliales, interpersonnelles, citoyennes... en dehors de tout cadre légal.

Sans ressource personnelle, sans aide intrafamiliale ou sans un bon système assurantiel, les plus âgés n'ont plus les moyens d'aller en maison de repos. Les jeunes n'ont plus les moyens d'acquérir un logement. Il est fréquent que plusieurs générations vivent sous le même toit.

La société est fragmentée. La classe moyenne inférieure se paupérise et la proportion de citoyens vivant sous le seuil de pauvreté a sensiblement augmenté.

Cette fragmentation s'observe dans de nombreux pans de vie. Un autre exemple est celui la mobilité. Rouler en voiture est devenu impossible même pour la petite classe moyenne vu le prix des voitures électriques qui ont été imposées dans le cadre des politiques environnementales. L'offre en transports en commun est de plus en plus limitée aux grands axes. Beaucoup dépendent de prestataires de services pour des déplacements essentiels comme se rendre au travail ou faire ses courses ménagères.



Enfin, la situation des demandeurs de protection internationale ne s'améliore pas. Et la non prise en charge généralisée semble agir comme une politique de découragement... Le taux de régularisation est faible et beaucoup se retrouvent cantonnés dans la clandestinité. Les engagements internationaux se détricotent progressivement ; ce qui réduit les possibilités de recours en justice.

SCÉNARIO 2 : Un virage conservateur « new wave »

MODÈLE DE L'ÉTAT

On assiste à un affaiblissement des institutions internationales. Les compétences de l'UE sont recentrées sur la sécurité et le contrôle de l'immigration.

La guerre a franchi durablement les frontières de l'Europe. Par intermittence, un état d'urgence fait supplanter un état policier à l'état de droit. L'insécurité plane. La droite conservatrice est au pouvoir en Wallonie. L'extrême droite (nationaliste, régionaliste, communautariste) l'est dans la plupart des pays et régions limitrophes. Ceci traduit un repli identitaire autour des valeurs du travail, de la famille « traditionnelle » et de la communauté.

Les grandes questions de société s'arbitrent par référendums. Ceux-ci se réalisent dans un contexte ultra médiatisé à travers des débats entre influenceurs, personnalités publiques et politiques... qui sont ponctués par des sondages en direct et des interventions spontanées des téléspectateurs.



Sous couvert de la liberté d'expression, ces débats sont largement conditionnés par le courant politique dominant et les médias sociaux liés au pouvoir.

La Région est le niveau de pouvoir centralisateur. Elle définit les orientations politiques générales en partie négociées lors des conclaves fédéraux (notamment concernant la mobilité inter-régionale des travailleurs dans le cadre du plan de solidarité agricole et industrielle). Les politiques publiques sont ensuite exécutées par les communes. Le paysage a été redessiné par bassins pour faciliter l'objectivation des besoins territoriaux. Les instances administratives compétentes appelées « Interfaces Bassins » redistribuent les financements et en contrôlent le bon usage par les communes.

L'évaluation des politiques publiques, pour tirer le bilan entre chaque législature, se centre sur la complémentarité et la cohérence des dispositifs entre les différents niveaux de pouvoirs et ministères d'un système clairement hiérarchisé.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Les pays occidentaux sont passés en économie de guerre constante. Certaines activités, notamment de la FN Herstal, se développent... Des mesures de régulation permettent, par ailleurs, une relocalisation partielle de l'industrie et de la production agricole en les extrayant du marché global. Le protectionnisme vise aussi le redéploiement des PME et TPE dans les secteurs prioritaires (ex : des technologies de l'information et de l'IA ou de la construction). La relance de l'économie est toutefois confrontée à deux difficultés majeures. D'une part, la Belgique reste dépendante vis-à-vis des ressources énergétiques et de la production d'autres régions du monde, ce qui engendre régulièrement des pénuries à la fois pour alimenter l'industrie en matières premières et pour les citoyens.

En parallèle de cet effort de la nation qui se concentre autour d'une guerre envisagée, l'économie circulaire devient une option sérieuse dans un contexte où l'accès à toute une série de ressources essentielles et le pouvoir d'achat de la population se restreignent.

D'autre part, la main d'œuvre manque terriblement. Pour les personnes en bonne santé, un emploi est assuré. Pour pallier le défaut de force de travail, une immigration hyper contrôlée est organisée avec des permis de séjour temporaire liés à des métiers en pénurie (sinon, les frontières sont fermées même dans l'ex-espace Schengen). De plus, lors du service militaire et citoyen redevenu obligatoire pour tout adulte majeur (homme ou femme), les miliciens sont en partie mobilisés à la relance de l'outil économique.

Une plateforme publique centralise, grâce à l'IA, les besoins en temps réel des entreprises/industries publiques/privées pour organiser les déplacements de la main d'œuvre.

Au sein des entreprises/industries, la biométrie est utilisée pour suivre les performances du personnel et des ouvriers.

La performance est encouragée via l'octroi de primes gagnées au mérite. Pour les plus bas salaires, obtenir ces primes contribue assurément à boucler la fin du mois. Si le mérite justifie l'octroi de primes, il est par contre difficile d'accéder à des postes à responsabilité, particulièrement dans la fonction publique, qui supposent le passage d'examens régionaux réservés aux élites. Les possibilités d'ascension sociale sont très restreintes.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE

L'austérité règne pour répondre au déficit de financement. L'État et les Régions ont recentré leurs moyens autour du renfort de la sécurité/sûreté et du redéploiement des outils de production.

La biométrie s'impose ici aussi comme outil de contrôle de l'identité et des droits de l'individu. Le chômage est quasi inexistant. L'activation est immédiate via un accompagnement directif vers les métiers en pénurie.

Pour les personnes aptes, un système de travail obligatoire a été mis en place pour servir la collectivité en contrepartie duquel elles reçoivent une allocation.

L'allocataire social qui n'est pas en mesure de s'activer est placé sous un statut « inemployable » pour raison de santé soit physique soit mentale. L'individu se retrouve alors livré à lui-même ou à la charge de ses proches.

Une aide financière publique est prévue en soutien aux personnes qui ont à charge un parent au 1er degré. Dans les faits, cette aide est plus symbolique que substantielle. Les délais et procédures administratives pour l'activer sont, de plus, longs et lourds.

Enfin, les citoyens cotisent un capital pension qui est calculé au prorata de leur carrière professionnelle avec un bonus pour certains métiers listés comme étant à forte pénibilité ou à forte utilité publique. Ce capital pension peut être activé dès l'âge de 60 ans. La pension prend la forme d'une bourse avec un montant fini. La personne a plusieurs options : bénéficier d'une pension complète versée chaque mois pendant une période de 10 ans ou choisir de fractionner le montant perçu pour allonger la période couverte. Recourir à une épargne pension est vivement conseillé.

Quel que soit le public, s'il y a situation de précarité extrême avérée, en tout dernier recours, une aide peut se voir accordée pour une durée limitée via le Fonds des Aides Spéciales. Les conditions pour en bénéficier sont sévères et supposent un contrôle rigoureux de l'évolution d'un plan d'actions validé.

PAYSAGE DE LA FORMATION ET L'ISP

Dans le cadre des plans régionaux, les communes reçoivent une enveloppe conditionnée aux résultats et calculée sur base des évolutions territoriales objectivées (besoins, résultats précédemment obtenus et potentiels). Les communes, souvent regroupées en intercommunales, organisent ensuite les services à la population. Le contrôle du bon usage des deniers publics s'effectue par les Interfaces Bassins.

Si les résultats à atteindre sont définis par la Région, et la productivité prime, la manière d'y parvenir appartient aux communes. Il en résulte une grande disparité entre les services de santé, d'éducation, d'insertion professionnelle... proposés d'une localité à l'autre.

Les communes rurales se portent le mieux depuis le réinvestissement de l'agriculture. La situation des communes citadines est beaucoup plus variable en fonction de la présence ou non d'infrastructures industrielles ou de pôles technologiques. Certaines villes « mal positionnées » sont démunies car elles se trouvent à la marge des plans régionaux. L'exode professionnel y laisse alors des quartiers fantômes.

De manière générale, l'action de l'ISP a été recentrée pour préparer les publics à s'engager vers des métiers en adéquation avec la relance de l'industrie, de l'agriculture, des PME et TPE.

L'enseignement et la formation par le travail sont le levier d'inclusion quasi-unique dans la société avec une revalorisation forte des métiers techniques et manuels.

Une autre orientation privilégiée sont les métiers de la sécurité : police, armée, gardiennage.

Le partenariat entre le public et des opérateurs privés est la norme. Il vise la réalisation de stages sur site. Il se centre aussi sur la dispense de cours « appliqués » en ligne où l'on suit en interactivité des professionnels dans l'exercice de leurs fonctions de manière à y rattacher certaines matières dispensées par les enseignants et formateurs. Ces pratiques en ligne sont fort utiles pour poursuivre les activités d'enseignement lors des confinements relativement fréquents.

Ce qui relève de l'action sociale, du privé non-marchand, de l'économie sociale... dépend de l'objectivation des besoins territoriaux et de leur traduction en priorités communales. En fonction, des financements sont plus ou moins prévus, de manière plus ou moins pérenne, fluctuant en fonction des résultats obtenus, en lien plus ou moins direct avec l'emploi et la productivité. L'offre s'est considérablement resserrée, d'autant plus depuis que les projets soutenus par le privé doivent recevoir l'aval de la Région, ce qui réduit les opportunités de mécénat.

ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX

Les soins de santé souffrent d'un sous-financement chronique. La crise des vocations dans le médical est telle que les hôpitaux et centres de soins ont substantiellement réduit leur offre, conduisant à des attentes très longues pour les mieux nantis et à l'absence de prise en charge pour les plus fragiles.

L'activation des aides suppose un contrôle des bénéficiaires qui s'est accru à tel point que de plus en plus y renoncent pour protéger leur vie privée.

On observe le même phénomène vis-à-vis du travail. Une frange de la population disparaît de tout radar et une économie parallèle s'installe. Les exclus, ceux qui se positionnent à la marge, les affranchis... encourrent le risque de se voir internés ou incarcérés s'ils gênent dans la communauté locale et/ou l'espace public.



Les rôles hommes/femmes se polarisent, ce qui s'accompagne d'un recul des droits sexuels et reproductifs. Là où la question du genre montait à l'agenda dans les années 2020, le débat est ici tranché, du moins sur la place publique. La non-binarité relève d'une ineptie. Par ailleurs, le droit à l'avortement se réduit progressivement à des cas de figure définis. Ces mesures entrent et se justifient dans les politiques de relance de la natalité.



Dans une société où l'on assiste à des replis identitaires, où la liberté de mouvement des individus est limitée, où les opportunités d'autodétermination se restreignent... de larges pans de la population vivent dans l'isolement social, le manque d'interactions, le repli sur soi, la méfiance envers l'autre, et enferment leur existence dans la sphère virtuelle du net.

Les influenceurs et les nouveaux médias ont une maîtrise certaine sur le contenu et la circulation des actualités. Leur emprise sur l'opinion publique est décisive. Le gouvernement l'a bien compris...

SCÉNARIO 3 : Un redesign social-écologique

MODÈLE DE L'ÉTAT

Les instances internationales sont réinvesties sous un nouveau jour.

Notamment, l'UE a abandonné la règle des 3% maximum de déficit public et les états membres peuvent emprunter directement à la BCE à des taux bas, engendrant la fin de la dépendance envers les banques privées et les agences de notation.



En Belgique, pour sortir du règne de la croissance du PIB et de la réduction des déficits publics, la décision de l'allocation des ressources est clé. Le vote du budget de l'état et des régions repose désormais sur trois critères : l'égalité entre les personnes et les territoires, la soutenabilité patrimoniale, la responsabilité globale.

La transition vers un état social-écologique est engagée. Des politiques directes et participatives émergent aux échelles locales. On assiste à une réappropriation citoyenne de l'action publique qui prend des formes expérimentales et se réinvente.

La gestion de la chose publique par le politique et les administrations a basculé vers un paradigme moins descendant. Les subsides ne sont plus alloués en réponse à une mission réglementée/un appel à projets/un cahier des charges mais en fonction d'une action conçue suivant les besoins et ressources locaux, souvent à l'initiative des experts de terrain. Les inspections se déroulent selon un principe de confiance et sur le ton du conseil.

L'évaluation est envisagée comme un processus : concertation entre parties prenantes, identification collégiale de critères qui ont du sens, modèle délibératif et participation des bénéficiaires.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Localement, les activités économiques se recentrent autour de l'économie circulaire, la sobriété et l'autonomie énergétiques, la rénovation de l'habitat, les circuits alimentaires durables, et le développement du digital et de logiciels libres de la mainmise des multinationales.

Des mesures viennent réguler l'articulation entre le marché intérieur et les marchés internationaux.

Le dumping fiscal et le dumping social sont contrôlés depuis une harmonisation de la réglementation de ces matières au niveau des pays européens.

Les produits importés dont l'origine est extra-européenne sont taxés graduellement selon trois critères : la durabilité du produit, la capacité à le produire localement et les conditions de sa production. Qui plus est, l'économie de la fonctionnalité se développe sur les marchés internationaux (où le vendeur reste propriétaire du bien tout au long de son cycle de vie mais offre un usage assorti d'un contrat qui permet d'assurer la performance et la robustesse du bien sur le long terme).

La pénurie de main d'œuvre a renversé le rapport de force entre les demandeurs d'emploi et les employeurs.

Dans de nombreux cas, les employeurs privilégient la motivation aux compétences professionnelles qui peuvent être acquises en interne. Des perspectives réelles s'ouvrent pour les citoyens les moins qualifiés.

La qualification progressive est fréquente via la validation des compétences acquises par le travail. De manière générale, proposer des reconfigurations de poste ou des évolutions en interne est un levier pour stabiliser les collaborateurs, en ce compris les plus qualifiés, dans l'esprit du modèle et des politiques « un emploi adapté tout au long de la vie ».

Le secteur public et le secteur du privé non-marchand sont largement ravivés. Les secteurs de l'aide à la personne, de l'accueil de l'enfant, de l'éducation et de la santé redéployent leur action !

Pour le secteur marchand, l'économie sociale est vue comme la solution pour créer et pérenniser des emplois locaux. Elle est stimulée via un recentrage des aides à l'emploi et des dispositifs tels que des chèques économie sociale.

La démocratisation de l'économie à l'échelle de l'entreprise/de l'unité économique est à l'œuvre, avec une véritable implication des travailleurs dans les choix de gestion et les décisions.

La finalité sociale et les conditions de travail sont prioritaires à la rémunération des actionnaires. En outre, le modèle de la coopérative prend une ampleur sans précédent.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE

Le système fiscal belge a été réformé : lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscales, hausse de la taxation sur les plus-values financières, progressivité exponentielle de l'impôt sur les personnes physiques et les entreprises, limitation de la succession patrimoniale... renflouent progressivement les caisses de l'État.

La sécurité sociale n'est plus strictement fondée sur le travail.

Les allocations de chômage, d'insertion, d'incapacité, de pension ont laissé place à un dispositif unique : l'Allocation Inclusive Décence Étendue (AIDE). L'AIDE peut être activée par toute personne majeure dès que son revenu présente le risque de descendre sous le seuil de pauvreté absolu. La personne qui en est bénéficiaire est invitée à rejoindre, sur base volontaire, un projet communautaire choisi en fonction de ses besoins, de ses capacités, de ses envies. L'objectif est de prévenir le risque de désaffiliation sociale. Les projets communautaires ne sont pas réservés aux bénéficiaires de l'AIDE et la mixité des publics y est de mise.

L'AIDE a conduit à une forte simplification administrative et à une fin des pièges à l'emploi et autres effets pervers d'un système de sécurité sociale centré sur le statut de la personne. Ce mécanisme de solidarité totalement revu dans son financement et sa mise en œuvre a aussi induit d'importants changements comportementaux chez les agents économiques et les citoyens. Une insertion professionnelle réussie ne dépend pas inéluctablement d'une qualification préalable...

Prendre part positivement à la société ne passe plus forcément par l'emploi grâce à une valorisation du bénévolat/volontariat.

Enfin, les frontières européennes restent toutefois fermées et la sécurité y est toujours renforcée via une présence militaire, dans un contexte géopolitique qui s'apaise progressivement après des années de tension exacerbée. L'immigration de ressortissants extra-européens y est limitée. Un quota est défini pour l'introduction de demandes d'asile et « l'effort » est réparti équitablement entre les pays de l'UE à qui il est demandé de développer de véritables politiques d'accueil.

Par ailleurs, les mouvements migratoires intra-européens de 2028 (en lien avec le conflit avec la Russie) et de 2031 (suite aux ouragans en zones côtières méditerranéennes) a conduit à l'instauration de politiques d'accueil inédites en Wallonie ; via l'articulation de moyens publics et privés au travers d'une solidarité citoyenne et humanitaire. Dès lors, le modèle « Welcome first » qui a alors prévalu, centré sur un accès immédiat à une allocation de survie, au logement, à un suivi médical, à la formation et au marché du travail, s'étend aujourd'hui doucement aux ressortissants d'origine extra-européenne.

PAYSAGE DE LA FORMATION ET DE L'ISP

Le contrôle de la disponibilité et le système de sanction, qui ne constituaient en rien une solution pour faciliter les transitions vers l'emploi, ont été abandonnés. L'activation passe par les projets communautaires dans le cadre de l'AIDE. Si une attention particulière est accordée aux personnes qui n'y prennent pas part, la non-participation ne conduit pas à une restriction des droits.

Les initiatives à plus-value sociétale ou lieux de type collectif et communautaire sont reconnus et financés (salle d'accueil « chauffoir », tiers-lieux de socialisation et d'activités sociales, économiques, culturelles, artistiques ...). Les projets sont accompagnés par les équipes éducatives de l'AIDE nommées PSST (Pairs « Social-Santé-Travail »).

Les actions de l'Insertion Sociale et Professionnelle se réalisent de manière concomitante dans des parcours intégrés qui ne sont pas forcément linéaires et séquentiels. Les acteurs du social-écologique au sens large (santé mentale, addictions, sans-abrisme, petite enfance, jeunesse, insertion, formation, environnement et climat...) se concertent aux niveaux locaux et au niveau régional pour déployer un service maximum. Ces concertations ont lieu en lien étroit avec les projets communautaires développés dans le cadre de l'AIDE.

Le secteur de l'Insertion Sociale et Professionnelle se concentre tant sur la montée en compétences et l'accompagnement de la personne dans sa trajectoire socioprofessionnelle que dans la transformation des contextes via, par exemple : l'intermédiation en entreprise ou la formation des équipes en place à l'interculturalité.

La levée de freins institutionnels, fonctionnels, culturels, comportementaux... dans la société veille à la rendre plus inclusive.



L'accompagnement psychosocial, la formation de base, l'orientation et la formation professionnelle sont intégrés à l'intersection des politiques « un emploi adapté tout au long de la vie » et « une bonne santé physique et psychique pour tous ». Ils ne sont donc pas conditionnés au statut de demandeur d'emploi qui tend à disparaître du langage. Selon un modèle où l'apprentissage du métier (ainsi que des savoir-être et des savoirs de base correspondants) se réalise largement en immersion, l'andragogie est reconnue comme le levier éducatif structurant.

Une grande diversité d'agréments subsiste. Ceux-ci sont revisités dès lors que les missions ne sont plus cadrées par un Décret. Les opérateurs reçoivent un financement pérenne tant qu'ils sont en capacité de proposer des projets qui répondent à des besoins territoriaux et d'en assurer la mise en œuvre qualitative. La priorisation, l'articulation et le suivi des projets se réalisent au niveau des Instances Territoriales Intégrées où interviennent des représentants à la croisée des mondes : de terrain, citoyens avec une mixité de profils, du développement territorial (marchand et non-marchand), de la recherche action, du politique, de l'administration, de l'inspection.

Ce partenariat public-privé s'inscrit dans une dynamique d'innovation porteuse. Un défi de méthode est toutefois au cœur de cette reconfiguration de la démocratie et de l'action publique, qui se fait au rythme qu'elle s'expérimente. En effet, un tâtonnement inhérent à l'expérimentation (de nouvelles manières de s'organiser et de prendre des décisions collectives) crée parfois une lenteur propice à des discours qui prônent une nationalisation du privé pour uniformiser un service public fort...



ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX

L'offre de transports en commun et autres modalités partagées s'est considérablement développée levant toute une série de freins (sociaux, structurels, financiers...) à la mobilité pour toutes et tous.

Un plan massif de rénovation durable des logements est à l'œuvre en ciblant, par ordre de priorité, les logements sociaux, les locataires et les petits propriétaires.

Les services de soins à domicile se généralisent et permettent de prolonger le maintien chez soi des personnes âgées.

Des groupes mêlant experts et citoyens se concertent pour établir une réglementation éthique dynamique autour de l'IA, ses développements et ses usages. Les enjeux sont multidimensionnels : l'accès à une information qualitative pour tous, la prise de décision dans le domaine du médical, la conduite des voitures autonomes, l'automatisation des droits, l'évolution rapide des métiers...



Enfin, incontestablement, des améliorations sont encore attendues pour un respect plein et entier des droits internationaux qui protègent les demandeurs d'asile.

ANNEXE

UNE VUE INCARNÉE DES SCÉNARIOS MADE IN CHAT GPT

Pour chacun des trois scénarios, nous avons posé la question suivante à ChatGPT :

« Peux-tu rédiger une story telling très incarnée, avec persona, avec prénoms, etc., illustrant le vécu et la situation d'une personne demandeuse d'emploi peu qualifiée qui se trouverait en 2040 dans une société telle que décrite ci-dessous : [scénario] »

Les narrations ont ensuite été retouchées à la marge.

STORY TELLING : scénario 1

Léa, maman solo et jobeuse intermittente : une vie sous pression h24

Léa, 41 ans, habite à Jemeppe-sur-Sambre, dans un petit appartement qu'elle partage avec sa mère âgée et ses deux enfants, Ross (12 ans) et Jackie (8 ans). Comme beaucoup de citoyens en 2040, elle jongle avec les réalités d'une société fragmentée où les inégalités sont omniprésentes. Peu qualifiée, avec pour seul diplôme un certificat d'études secondaires obtenu de justesse, elle navigue dans un marché du travail hostile pour les moins diplômés.



Un quotidien sous tension

Chaque jour, Léa se lève à 5h pour préparer le déjeuner de ses enfants avant de commencer une journée morcelée entre plusieurs flexi-jobs. Son premier contrat : faire des livraisons pour une plateforme numérique de courses alimentaires entre 6h et 9h. Les trajets sont pénibles : elle pédale sur un vélo électrique loué via une application, car l'achat d'un modèle personnel est hors de portée financière.

Ensuite, elle se rend dans une usine agroalimentaire où elle effectue un remplacement via une agence intérim. Elle emballe des produits sur une ligne de production, sous un rythme épuisant et des horaires changeants imposés par l'algorithme de planification. La pause est chronométrée, et Léa redoute chaque inspection par son superviseur, une IA qui scanne la performance des employés en temps réel.

Son dernier emploi du jour est celui d'aide-ménagère pour un couple de retraités à peine plus aisés qu'elle. Les « jobs complément pension », bien qu'ils paient peu, sont devenus une norme pour de nombreuses personnes âgées ; Léa sait qu'ils en ont un pour arrondir leurs fins de mois mais n'ont pas les moyens de la payer davantage.

L'étaiu de l'administration

Financièrement, Léa est sur le fil. Ses revenus combinés atteignent à peine 1 800 euros par mois, insuffisants pour couvrir toutes les dépenses. La moindre erreur administrative peut provoquer une catastrophe. Récemment, ses maigres allocations familiales ont été suspendues parce qu'elle n'a pas mis à jour son profil numérique à temps. Pareil au guichet communal : y accomplir une simple démarche est devenu une épreuve : les files sont longues, les agents rares, et l'attente peut durer des heures. Elle a dû y retourner trois fois pour faire corriger une erreur dans le n° d'appartement enregistré sur sa carte d'identité électronique.

Les allocations de chômage qui l'avaient temporairement aidée ont pris fin après six mois, et les démarches pour obtenir un accompagnement restent labyrinthiques. Son parcours d'insertion professionnelle, géré par une plateforme automatisée, la dirige systématiquement vers des emplois précaires et sans perspective d'évolution. Les formations qu'elle a tenté de suivre sont souvent courtes et orientées par les besoins immédiats des entreprises locales, sans prendre en compte ses propres envies.

Le poids de l'injustice

Léa ressent une profonde injustice. Les annonces politiques insistent sur l'importance du « mérite », mais elle voit bien que le système est biaisé. Les entreprises profitent de son travail tout en payant des salaires dérisoires, et les grandes multinationales du numérique, contrôlent les règles du jeu. La publicité des assurances privées lui rappelle constamment qu'elle ne pourra jamais se permettre une protection santé ou retraite décente.

Les discussions avec ses voisins, dans la file d'attente d'une soupe populaire locale, sont remplies de colère et de résignation. Beaucoup, comme elle, ont des parents âgés dont la santé décline sans qu'ils puissent financer une maison de repos.

Des moments d'espoir fragile

Malgré tout, Léa refuse de baisser les bras pour ses enfants. Le soir, après ses longues journées, elle participe à un groupe d'entraide communautaire qui s'est formé dans son quartier. Ensemble, ils partagent des astuces pour réduire les coûts, s'entraident pour les courses ou les trajets, et échangent des idées pour faire face aux complexités administratives. Ces moments sont l'un des rares où Léa se sent soutenue.

Un projet local de formation numérique gratuit, financé par une fondation philanthropique, lui a donné l'espoir de pouvoir accéder à un poste un peu plus stable dans la gestion de données. Mais les places sont limitées et la compétition est féroce.

La crainte de l'impasse

Alors que Léa termine sa journée, assise sur le canapé usé de son salon, elle pense à l'avenir. Les enfants dorment, et sa mère, qui souffre d'une maladie chronique, a besoin de soins qu'elle ne peut plus retarder. Elle se demande combien de temps elle pourra continuer ainsi, entre l'épuisement physique et les barrières invisibles d'un système qui la laisse derrière.

Léa, comme tant d'autres, vit dans l'ombre de la promesse d'une société prospère. C'est surtout pour ses enfants qu'elle refuse de perdre de vue la possibilité d'un jour meilleur.

STORY TELLING : scénario 2

Assia, manutentionnaire forcée : l'extinction de toute perspective



Assia, 33 ans, habite dans un appartement exigu et sans climatisation au quatrième étage d'un immeuble délabré à Charleroi, dans un quartier où les vestiges du passé industriel prospère se mêlent à des zones devenues fantomatiques. Elle élève seule son fils, Adil, 7 ans, depuis que son ex-conjoint a quitté la région pour un emploi temporaire dans une usine à Liège. Comme beaucoup de mères célibataires, Assia jongle entre les responsabilités parentales et la pression sociale omniprésente de contribuer à « l'effort national ».

Une activité contrainte

Le réveil sonne très tôt. Assia compte sur une voisine pour gérer le lever d'Adil car à cette heure-là elle est déjà partie à son propre travail assigné. Elle est manutentionnaire dans un entrepôt de matériel militaire sous contrat avec la Région. Un emploi qui lui a été attribué via la plateforme publique de redistribution de la main-d'œuvre après six mois de recherche d'emploi infructueuse.

Assia n'a pas vraiment eu le choix. À la suite d'une évaluation biométrique de ses compétences et de sa condition physique, elle a été déclarée apte pour ce poste malgré ses douleurs chroniques au dos. Si elle avait refusé, elle aurait perdu l'allocation minimale qu'elle touche en complément de son salaire pour boucler les fins de mois.

Le trajet jusqu'à l'entrepôt est une épreuve en soi. Depuis la réduction des transports en commun, elle partage un minibus avec sept autres employés. Les conditions sont étouffantes, mais c'est ça ou marcher plusieurs kilomètres. « C'est pour l'intérêt national » leur a dit le superviseur local lors du dernier briefing collectif, une phrase répétée à l'envi dans les discours officiels.

Un travail sous surveillance, sans échappatoire

À l'entrepôt, Assia scanne des caisses, emballe des composants et aligne des palettes. Une lumière rouge installée au-dessus de son poste de travail clignote chaque fois qu'elle ralentit. Elle sait que sa performance est constamment suivie par les capteurs biométriques qui mesurent son rythme cardiaque, sa vitesse d'exécution et ses « moments improductifs ». Hier, elle a reçu un avertissement : « Amélioration nécessaire ». Si elle ne progresse pas, elle risque de perdre la prime indispensable qui lui permet de payer l'abonnement à la plateforme éducative d'Adil, obligatoire depuis que les écoles ont largement basculé en ligne.

Assia ressent une forte amertume face à l'injustice du système. Ses supérieurs parlent de méritocratie, mais elle sait que l'ascension sociale est verrouillée. Les postes plus stables et mieux rémunérés nécessitent des diplômes ou des concours auxquels elle n'a pas accès. « Fais ton devoir, pas d'histoire » lui a répété le conseiller de son bassin d'insertion après sa demande de pouvoir suivre une formation pour se reconvertir. Celle-ci a été rejetée, jugée non prioritaire pour « l'effort collectif ».

La solitude collective dans les foyers

Quand Assia rentre enfin chez elle, souvent bien après 19h, elle est épuisée. Livré à lui-même, Adil est souvent déjà en train de somnoler sur le canapé, ses lunettes connectées toujours sur le nez. Les rares fois où ils peuvent discuter, Assia cache son inquiétude. Ces lunettes sont indispensables pour ses cours, mais elle a dû s'endetter pour ça. Elle sait que tout peut s'effondrer si elle perd son emploi ou si une nouvelle crise frappe, comme les pénuries de denrées essentielles qui rendent déjà les courses un cauchemar logistique et financier.

Le soir, Assia scrolle sur les réseaux sociaux. Elle y voit des débats enflammés sur les « valeurs familiales » et la « fierté régionale ». Dans la réalité, elle ressent surtout un isolement oppressant. Elle n'ose plus partager ses frustrations, de peur d'être dénoncée comme « Non patriote ». Une collègue a récemment perdu son emploi après des publications jugées « inappropriées ». Tout le monde est sur ses gardes.

Un avenir éteint

Un jour, Adil sera convoqué au service militaire. Les nouvelles directives abaissent l'âge d'incorporation à 16 ans, sauf pour les jeunes promis aux études. Assia redoute ce moment, mais elle sait que refuser d'y envoyer son fils serait risquer une sanction. Elle rêve parfois d'un ailleurs, mais les frontières sont fermées, et elle n'a ni les ressources ni les contacts pour imaginer partir.

Un soir, après avoir retiré et éteint les lunettes connectées d'Adil, Assia contemple la nuit noire à travers la fenêtre. Elle pense à ses rêves d'adolescente – travailler dans l'artisanat, monter une petite boutique de créations – et à quel point ils lui semblent aujourd'hui étrangers. Dans une société où l'individu est réduit à ses « capacités restantes », ses aspirations personnelles n'ont plus de place.

Assia est l'archétype d'une génération sacrifiée, naviguant dans une société où le contrôle, l'obligation et la productivité priment sur l'humanité. Ses espoirs se diluent dans un quotidien verrouillé par des impératifs économiques et politiques qui laissent peu de place à la dignité ou au rêve.

STORY TELLING : scénario 3

Noé, demandeur d'emploi apaisé : sur les rails du renouveau

Noé a 35 ans et habite à Herstal. Séparé et papa d'un petit garçon de 5 ans prénommé Alain, avec qui il vit une semaine sur deux, il est sans emploi depuis bientôt trois ans à la suite de l'automatisation complète du hub logistique où il travaillait. Sa vie personnelle ayant connu au même moment un grand changement lié au départ de sa compagne, il s'est senti flotter pendant plusieurs mois. A vrai dire il était perdu et plutôt désemparé. Heureusement qu'il a pu compter sur les indemnités de fermeture et l'accompagnement psychologique de la cellule de reconversion.

Un climat d'optimisme

Nous sommes fin février 2040. Noé attache son manteau léger (les hivers sont plus doux que durant son enfance, mais aussi plus imprévisibles) et quitte son appartement pour un rendez-vous au nouveau tiers-lieu communautaire. Avant d'entrer dans la cour de l'école ce matin, Alain lui a demandé quand ils iraient au jardin collectif ; il lui a répondu « Ce week-end, mon grand, promis ». Depuis ce super projet d'aménagement par la commune, le jardin est devenu un lieu de vie essentiel. Il incarne cette solidarité que Noé admire dans son quartier. Mais pour l'instant, il se concentre sur son rendez-vous.



Une politique d'inclusion et de cohésion sociale transformée

Ces dernières années, les choses auraient pu mal tourner pour Noé. Mais le système actuel est plus humain qu'autrefois. Il bénéficie d'une allocation qui lui garantit un revenu minimum tout en lui laissant la liberté de se former et de chercher un emploi correspondant à ses aspirations. Si ce système avait existé à l'époque, sa mère ne se serait pas tuée à petit feu après son licenciement sec il y a 15 ans...

Grâce à un accompagnement personnalisé, Noé a découvert son intérêt pour les activités sociales et relationnelles. L'aide à domicile, un secteur en plein essor depuis que le

gouvernement a décidé de renforcer considérablement les soins à domicile pour une meilleure qualité de vie de la population, lui offrent des perspectives. Vu son parcours antérieur, il avait pourtant de gros doutes. « Noé, tu as la motivation, et le reste, on te l'apprendra », lui a alors dit sa référente à l'Agence Locale d'Insertion (ALI).

Un redécollage professionnel collectif et progressif

Au tiers-lieu communautaire, Noé rencontre d'autres personnes en situation similaire. Il y suit aujourd'hui un atelier pratique. Ce genre de lieu est emblématique de la transformation sociale : à mi-chemin entre espace de travail collaboratif et lieu de rencontre et d'échange ; on y dispense des modules de formation professionnelle. Les ateliers sont très concrets. Aujourd'hui, on y enseigne comment gérer une situation d'urgence chez une personne âgée. Noé adore l'approche : apprendre en faisant, sur le terrain, et avec l'appui de professionnels bienveillants.

Après l'atelier, il discute avec Anna, une animatrice sociale : « Ça te plairait de faire un stage chez Madame Lefèvre, une dame âgée vivant tout près de chez toi et qui a besoin d'aide ? Ce serait sous la conduite de Turkan, que tu as eue comme formatrice. C'est un stage rémunéré. Si ça fonctionne bien, ça pourrait déboucher sur un contrat. » Noé va foncer. Ce genre d'occasion a relancé l'un ou l'autre de ses potes. Les employeurs valorisent désormais la qualification progressive. Au lieu d'exiger des diplômes, ils privilégient les compétences acquises sur le terrain. Grâce à ces expériences, Noé pourra même valider ses compétences en aide à domicile.

Des chances réelles pour les gens comme lui

Pour Noé, la vie reste parfois compliquée, mais il se sent soutenu. Il est content de bénéficier d'un système plus juste, où l'accès à l'emploi ne dépend plus uniquement des qualifications initiales. L'économie circulaire a dynamisé une série d'activités locales à Herstal, offrant des opportunités même pour les gens comme lui. Les horaires adaptables des emplois permettront aussi à Noé de concilier son rôle de père et sa reprise professionnelle. Il sait aussi qu'il pourra compter sur les services de garde d'enfants, désormais accessibles à tous, peu importe la commune du domicile et le statut.

En embrassant Alain pour lui dire bonne nuit, Noé sourit. « Peut-être que je pourrais un jour gérer tout un service d'aide à domicile », pense-t-il. Avec les formations disponibles, ce genre d'idée ne lui semble plus si fou. Le chemin est encore long, mais Noé est prêt à tracer sa route. Il pense à sa mère et regrette qu'elle ne puisse pas aujourd'hui le voir se reconstruire grâce à ces dispositifs qui l'ont vraiment aidé à stopper la dégringolade et à rebondir.